



ATTESTATION D'ACTE NOTARIÉ

Le Notaire associé Philippe Vanhalewyn, à Kraainem, atteste qu'aux termes d'un acte reçu ce jour devant lui

Monsieur **HABAJ Adam**, né à Uccle le 27 décembre 1984, célibataire, domicilié à Bruxelles (Laeken), place Saint-Lambert 22,

est devenu propriétaire des biens immeubles suivants :

VILLE DE BRUXELLES (Seizième division – Laeken)

Dans un immeuble sis avenue Jean-Baptiste Depaire, 160, cadastré section G, numéro 93/F/4 pour six ares seize centiares :

L'appartement numéro 2.2 ainsi que cent quarante-six/ millièmes (146/1.000èmes) indivis des parties communes, dont le terrain.

Les caves numéros 6 et 13 sans quotités dans les parties communes.

Le garage numéro 1, ainsi que quatorze/millièmes (14/1.000èmes) indivis des parties communes, dont le terrain.

La présente attestation est délivrée en attendant la remise de l'expédition de l'acte après réalisation des formalités administratives en matière d'enregistrement et de transcription hypothécaire

Fait à Kraainem, le 18 juin 2008



VANHALEWYN Philippe & Quentin
Geassocieerde notarissen
Notaires associés
1950 KRAAINEM